

# Ecole des Bergères

Ville de Puteaux

Livret d'accueil  
Rentrée 2020/2021

Ecole élémentaire

## Le mot du directeur

*Votre enfant fait sa première rentrée à l'école primaire et bien qu'il soit content de retrouver ses copains de classe et de porter son tout nouveau cartable, de nombreux changements l'attendent. A commencer par l'établissement scolaire et le nouvel enseignant qui le suivra tout au long de l'année. Sera-t-il gentil, exigeant, doux et patient ? Votre enfant se fera-t-il de nouveaux amis ?*

*Par ailleurs, votre enfant avait jusqu'alors l'habitude d'apprendre au travers du jeu à l'école maternelle. L'enseignement sera un peu différent cette année. Place désormais à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Le conseil supérieur des programmes préconise même de mettre en place une dictée par jour au CP, et les écoliers seront évalués dès le début de l'année scolaire et en cours d'année.*

*La rentrée au CP est souvent le moment où les parents se rendent compte que leur « bébé » grandit ! Ce livret vous apportera quelques informations et conseils pour l'aider à passer ce cap en douceur et bien l'accompagner au CP.*

*Christophe Droal, directeur*

*La formation dispensée dans les écoles élémentaires assure l'acquisition des fondamentaux : **lire, écrire, compter, respecter autrui**.*

*De plus,*

- elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives ;*
- elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique ;*
- elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux ;*
- elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique ;*
- elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques ;*
- elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences ;*
- elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

*Elle assure conjointement avec la famille l'enseignement moral et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'acquisition, le partage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire.*

**Eduscol – Pour l'école de la confiance**

## L'école élémentaire dans l'école primaire

L'école élémentaire constitue avec l'école maternelle, l'école primaire. Le cycle des apprentissages fondamentaux (ou cycle 2) comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).

L'école élémentaire travaille avec l'école maternelle pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

## Ce que votre enfant va apprendre au CP

### Lecture, écriture, vocabulaire

Grâce à la maternelle, votre enfant est bien préparé à l'**apprentissage de la lecture et de l'écriture**. En CP, il apprend à lire 2 heures par jour.

Au cours du premier trimestre, il va lire de mieux en mieux et comprendre progressivement ce qu'il lit.

*Votre enfant a besoin d'être rassuré pour avancer en toute sérénité. Il est important de valoriser ses progrès et de l'aider, si nécessaire, en l'invitant à décomposer en syllabes les mots qu'il ne parvient pas à lire ou à écrire.*

*Relire avec lui ses leçons le soir l'aide à progresser, lire une histoire lui donne le goût de la lecture.*



### Mathématiques

En CP, votre enfant apprend à compter jusqu'à 100.

Il va aussi étudier le sens des quatre opérations : addition, soustraction, multiplication et division, qu'il approfondira dans les classes suivantes. Cela lui permet de commencer à résoudre des problèmes simples.

*Votre enfant va apprendre ses tables d'addition, puis de multiplication à partir du CE1. Plus il sera à l'aise avec ses tables, moins il aura de difficultés en mathématiques.*



### Enseignement artistique

L'éducation artistique et culturelle développe la créativité de tous les élèves et leur confiance en eux.

**À l'école élémentaire, les élèves bénéficient de 2 heures d'enseignement artistique chaque semaine** : étude d'œuvres et d'artistes, pratique des arts plastiques et éducation musicale.

*Une chorale par école : le chant permet aux enfants de découvrir la musique et de prendre conscience de leur corps, de leur respiration et du son de leur voix.*



Les savoirs  
fondamentaux

lire

écrire

compter

respecter autrui



# Suivre les apprentissages de votre enfant



Les évaluations permettent de mesurer les progrès des élèves et de répondre à leurs besoins.

## Deux évaluations nationales

**Votre enfant passe des évaluations nationales en septembre et janvier.** Elles permettent aux professeurs de mieux adapter leurs enseignements aux élèves et de veiller à la bonne acquisition des savoirs fondamentaux.

**Les résultats de votre enfant** vous sont transmis par son professeur. C'est l'occasion d'échanger sur la réussite de votre enfant.

## Les évaluations du quotidien

Elles aident votre enfant à fournir un travail régulier, permettent de **faire un point** sur ses connaissances et ses compétences et de vérifier ses acquisitions.

## Une journée type de rentrée en CP

Date :	Classe : CP	Ecole :
Horaires	Disciplines/Domaines	Organisation et Compétences/objectifs
8h30-9h15	<b>Français/Découverte du monde</b>	<b>Accueil</b> et présentation. Rituel de la date (et météo si il y a) Ecriture sur l'ardoise de la date pour voir où ils en sont et permettre d'observer la classe...
9h15-9h30	<b>Mathématiques</b>	<b>Calcul mental</b> (voir fiche de préparation) → <i>Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 100.</i>
9h30-10h	<b>Français : lecture</b>	<b>Lecture</b> (selon le moment de l'année) : « Le petit loup Loulou » ou « La maîtresse est malade » ou une poésie → <i>Lire aisément les mots étudiés, déchiffrer des mots réguliers inconnus, Lire à haute voix un texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation. Reconnaître un mot parmi d'autres, compléter un texte et copier un texte court sans erreur.</i>
RECREATION		
10h20-10h45	<b>Français : lecture/écriture</b>	Fin séance de lecture
10h40-11h30	<b>Mathématiques : Numération</b>	<b>Numération</b> : Dénombrer des collections, associer écriture chiffrée et écriture en lettres, résoudre des opérations simples, comparer et classer des nombres...
PAUSE MERIDIENNE		
13h30-14h30	<b>Educations physique et sportive</b>	<b>Relais en équipe</b> → parcours avec slalom et obstacles. → <i>Coopérer avec autrui et adapter ses déplacements aux types d'environnement rencontré et aux activités.</i>
14h30-15h	<b>Français : langage oral et orthographe</b>	<b>Phonologie</b> : à partir d'une comptine (« 30 phonèmes en 30 chansons »), maison des sons ou autres selon la progression et le matériel de la classe et exercices d'application ou <i>Ecriture/Copie et dessin</i> (à voir selon l'année) → <i>Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit ; connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples et complexes.</i>
RECREATION		
15h20-15h30	<b>Français</b>	Fin du travail sur le phonème ou écriture
15h30-16h15	<b>Arts visuels</b>	<b>Son initiale</b> : Décorer l'initiale de son prénom à partir de divers matériaux (feuilles de couleurs, magazines, tissus, laines...) pour réaliser une affiche collective. → <i>Réaliser une production individuelle ou collective en respectant des consignes précises</i>
16h15-16h30	<b>Français</b>	Lecture offerte puis Rangement/Sortie

## Les bilans périodiques

**Deux fois par an**, ils vous renseignent sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles. Un indicateur simple évalue les résultats de votre enfant par rapport aux **objectifs d'enseignement** :

non atteints    partiellement atteints  
atteints    dépassés

Et vous savez aussi **ÉCRIRE ET COMPTER** Bravo !



## Les 5 principes pour se sentir bien à l'école

### 1. Un enfant qui dort suffisamment

Le sommeil est essentiel au **développement** de votre enfant et à la bonne **acquisition des apprentissages**.

Entre 6 et 13 ans, un enfant a besoin de 9 à 11 heures de sommeil par jour. Évitez les écrans le soir.



### 2. Un enfant qui mange équilibré

L'alimentation joue un rôle primordial dans la croissance de votre enfant. À la cantine, **des diététiciens élaborent les repas**.

Variez les aliments et assurez-vous qu'ils ne soient ni trop gras, ni trop sucrés, ni trop salés. Le petit-déjeuner est important pour être dans de bonnes conditions d'apprentissage.



### 5. Un enfant en confiance

Les professeurs transmettent aux élèves des valeurs essentielles à la sérénité de l'école :

- ✓ principes de la vie en société ;
- ✓ égalité fille-garçon ;
- ✓ lutte contre le harcèlement ;
- ✓ scolarisation des enfants en situation de handicap.



### 4. Un enfant qui fait de l'exercice

À l'école élémentaire, votre enfant pratique chaque semaine **3 heures d'activités physiques et sportives**. Bénéfiques pour la santé, elles sont l'occasion pour lui d'apprendre le respect de soi et des autres.

### 3. Un enfant avec un carnet de santé à jour

- ✓ 11 vaccins obligatoires.
- ✓ 1 bilan de santé à l'école entre 5 et 6 ans, pour vérifier la vue, l'audition, les dents, ainsi que le langage.



N'hésitez pas à contacter médecins et infirmiers scolaires.

## Les temps forts de l'année

### Échanges avec l'équipe pédagogique

- ✓ Réunion de rentrée organisée par le directeur d'école
- ✓ Rencontres annuelles en classe avec le professeur pour bien suivre la scolarité de votre enfant.
- ✓ Remise individuelle des évaluations nationales.
- ✓ Rencontres avec le professeur.

Pour contribuer à la réussite scolaire de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur.



Ces échanges vous permettent de construire et de consolider une relation de confiance avec les professeurs, nécessaire pour la réussite de votre enfant.

### Élections de parents d'élèves

Traditionnellement, les élections se tiennent mi-octobre.

Le représentant des parents d'élèves :

- ✓ siège notamment au conseil d'école ;
- ✓ fait le lien entre les familles, les professeurs et la direction de l'école ;
- ✓ donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

Participer aux élections contribue au bon fonctionnement des écoles. Les parents élus portent la voix et les préoccupations de chaque parent.



Tout parent d'élève peut voter, qu'il soit de nationalité française ou étrangère, du moment qu'il possède l'autorité parentale sur son enfant.

Chaque parent dispose d'une voix quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école.



Consultez la mallette des parents pour trouver plein de conseils afin de bien suivre la scolarité de votre enfant :

[mallettedesparents.education.gouv.fr](http://mallettedesparents.education.gouv.fr)





## Liens pour les parents

~ *Le blog d'une maman (im)parfaite* ~

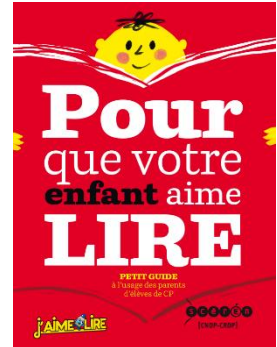


~ [Le blog d'une maman \(im\)parfaite](#) ~

*Le blog d'une Maman Varoise (légèrement imparfaite) qui partage avec vous ses expériences, ses envies, ses doutes, ses peurs et ses moments de plénitude. Et pourtant, être parent ne semblait pas si compliqué.*

### [Pour que votre enfant aime lire](#)

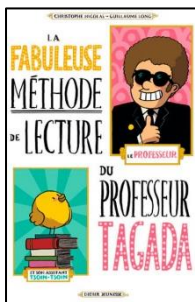
Un livret à l'usage des parents d'élèves de CP pour les aider à entrer dans la lecture, coédité par « J'aime lire » et le SCEREN.



### [L'entrée au CP](#)

Cette vidéo a été réalisée à partir de livrets d'accueil CP de directions et de fédérations de parents d'élèves ainsi qu'à partir de l'expérience personnelle de l'auteur.

## Quelques albums à lire avec votre enfant avant la rentrée...



### [La fabuleuse méthode de lecture du professeur Tagada](#)

Pour dédramatiser l'apprentissage de la lecture, voilà 10 histoires hilarantes ! Sous forme de bande dessinée, aux vertus pédagogiques.

*Par Christophe Nicolas, Didier Jeunesse*

### [Avant quand il n'y avait pas l'école](#)

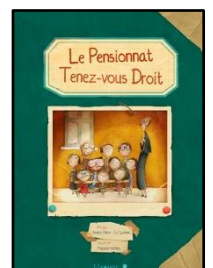
A l'époque de la préhistoire, l'école n'existait pas... le bonheur !! Mais on ne pouvait pas savoir si on avait chassé un «mamoute», un «rinocéros», un «dinosaur», une «coxinelle» ou un «copin». Et avant, quand il n'y avait pas l'école, on ne pouvait pas lire la composition des céréales au petit-déjeuner... un petit bijou d'humour préhistorique !



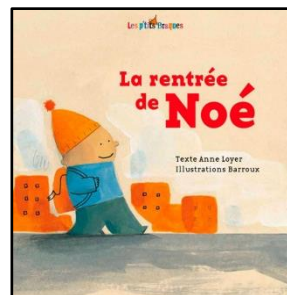
*Par Vincent Malone et André Bouchard, Seuil Jeunesse*

### [Le pensionnat Tenez-vous droit](#)

Aglé Péninsule prépare la rentrée au pensionnat Tenez-vous droit ! Une nouvelle année commence durant laquelle les élèves pourront apprendre les bonnes manières. De très belles illustrations pour un livre drôle et touchant.



*Par Amélie Billon, Limonade*



### [La rentrée de Noé](#)

A la veille du jour J, sa rentrée en CP, Noé n'arrive pas à trouver le sommeil. Il se demande comment sera son maître, s'il va retrouver ses copains... Ce petit livre dédramatise la rentrée à l'école primaire avec subtilité et tendresse.

*Par Barroux, Les p'tits Braques*

# L'Abécédaire de l'école élémentaire

## APC

([Activités Pédagogiques Complémentaires](#)) pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école.

## Animateurs

Ils interviennent pendant la pause méridienne, les activités périscolaires, le goûter et la garderie du soir

## Assurance scolaire

Elle est obligatoire pour toutes les activités périscolaires (cantines, goûters, activités débordant du cadre scolaire).

## BCD

([Bibliothèque Centre Documentaire](#)) : un bibliothécaire spécialisé présent tous les jours propose des activités en bibliothèque autour des livres sur les temps de classe et d'interclasse.

## Conseil d'école

Une fois par trimestre sont réunis : l'équipe enseignante, le représentant du Maire, l'IEN, les parents d'élèves élus. Le conseil donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

## Election des représentants des parents d'élèves

Les parents d'élèves élisent, au mois d'octobre, les représentants qui siègeront au conseil d'école. Chaque parent est électeur et éligible.

## IEN

([inspecteur de l'Éducation nationale](#)). Il est le premier supérieur hiérarchique de tous les enseignants et du directeur de l'école.

## OCCE

([Office Central de la Coopération à l'Ecole](#)) il permet de resserrer les liens de coopération entre l'école et les familles, de favoriser la réalisation d'actions pédagogiques et éducatives.

## PAI

([Projet d'Accueil Individualisé](#)) il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagement d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'éducation nationale.

## PPS

([Projet Personnalisé de Scolarité](#)) pour les élèves porteurs de handicap.

## Projet d'école (voir page suivante)

L'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de trois ans, dans le cadre des programmes. L'équipe pédagogique a choisi de travailler sur le climat scolaire.

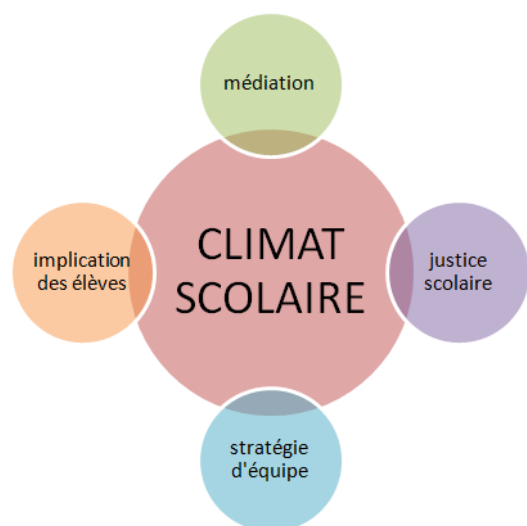
## Projet EMILE

([Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère](#)) L'école des BERGERES s'est engagée dans une pratique pédagogique originale qui permet d'utiliser l'anglais comme « outil de communication ». Nous sommes soutenus par la présence d'une locutrice native britannique pour toutes les classes.

## RASED

([Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté](#)) Les personnels des Rased (psychologues de l'éducation Nationale et professeurs des écoles spécialisés) apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

## Le projet d'école : le climat scolaire



*Définition : appréciation qu'ont les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire (élèves, personnels, parents, partenaires) de leur expérience de la vie et du travail au sein de cet établissement.*

Le climat scolaire repose sur une construction subjective de l'ensemble de la communauté scolaire de l'établissement en tant que groupe large et des différents groupes sociaux au sein et autour de l'établissement. Une définition multidimensionnelle et une approche systémique permettent d'évaluer le climat scolaire d'un établissement en s'appuyant sur l'analyse du contexte de vie, de travail et d'apprentissage de cet établissement. Le climat scolaire relève de plusieurs facteurs interdépendants sur lesquels il est possible d'agir pour améliorer le sentiment de bien-être et de bien apprendre et la réussite scolaire. L'évaluation proposée ici porte sur *sept catégories de facteurs qui ont une influence sur le climat scolaire* : "espaces et temps", "règles, justice, prévention des violences", "dynamique d'équipe", "pratiques pédagogiques", "implication des élèves", "implication des parents", "pratiques partenariales".

Ces facteurs ont *des effets sur le sentiment de bien-être et de bien apprendre décomposables en sept dimensions* : le sentiment de sécurité, le sentiment de justice, le sentiment d'appartenance, le sentiment de respect et de reconnaissance, le sentiment de compétence, le sentiment d'autonomie et le sentiment de réussite. Les effets du climat scolaire peuvent également être mesurés à travers quelques indicateurs concrets tels que les faits d'indiscipline, d'incivilité et de violence, les punitions et les sanctions, l'absentéisme, les résultats scolaires.

<p><b>"Espaces et temps"</b>  <i>La qualité de l'environnement physique au sein de l'établissement (extérieurs et locaux), la qualité des différents temps scolaires, les offres sportives, culturelles et artistiques, la convivialité, la prise en compte du bien-être de tous.</i></p>	<p><b>Sentiment de sécurité</b>  <i>La perception qu'a une personne de l'ordre et de la tranquillité du milieu et du contexte dans lequel elle se trouve (sécurité physique et psychologique), de sa protection des dangers et des violences, de la stabilité du cadre, du soutien possible en cas de victimisation (pour la victime, pour le témoin).</i></p>
<p><b>"Règles, justice, prévention des violences"</b>  <i>Les règles et le règlement intérieur (un cadre protecteur, un cadre à respecter), les sanctions, la gestion de crise, la médiation, la justice restauratrice, la prévention des violences et du harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination.</i></p>	<p><b>Sentiment de justice</b>  <i>La perception qu'a une personne de la stabilité et de la cohérence des règles, du caractère juste ou injuste, équitable ou non, légitime ou non, de sa situation, de son parcours, de la manière dont elle et les autres sont ou pourraient être traités, son niveau d'intégration du sens de l'autorité, du sens de l'intérêt général et du sens des sanctions.</i></p>
<p><b>"Dynamique d'équipe"</b>  <i>L'accueil, l'accompagnement et la prise en compte du bien être des personnels, la mutualisation pluri-professionnelle, les projets d'équipe, une culture commune, la cohérence, la cohésion.</i></p>	<p><b>Sentiment d'appartenance</b>  <i>La perception qu'a une personne d'elle comme faisant partie intégrante d'un groupe ou d'un ensemble et étant acceptée par les autres membres du groupe, son attachement à l'égard de cette communauté, son adhésion à ses valeurs.</i></p>



<p><b>"Pratiques pédagogiques"</b></p> <p><i>La définition des attentes par rapport aux apprentissages, les formes et les méthodes d'enseignement et d'évaluation, la valorisation du travail, la prise en compte de la diversité des élèves, la mise en place de la différenciation et des conditions de la réussite de tous les élèves, les actions d'aide.</i></p>	<p><b>Sentiment de respect et de reconnaissance</b></p> <p><i>La perception qu'a une personne du respect, de la reconnaissance, de l'attention, de l'écoute, de l'appréciation, de la considération, de la bienveillance, de la confiance, du soutien que lui confèrent les autres.</i></p>
<p><b>"Implication des élèves"</b></p> <p><i>L'engagement et la motivation des élèves, la coopération entre élèves, les élèves acteurs, la prise en compte de la parole des élèves.</i></p>	<p><b>Sentiment de compétence</b></p> <p><i>La perception qu'a une personne de sa compétence à réaliser une tâche ou une action dans un contexte donné, de sa capacité à maîtriser différents domaines et à réguler ses propres apprentissages, de sa capacité à créer et à maintenir des relations sociales, de résister à la pression des pairs.</i></p>
<p><b>"Implication des parents"</b></p> <p><i>L'accueil des parents, la communication avec les parents, la participation des parents à la vie de l'établissement, la prise en compte de la parole des parents, la connaissance par les parents de leurs obligations.</i></p>	<p><b>Sentiment d'autonomie</b></p> <p><i>La perception qu'a une personne de son autodétermination, de son autorégulation, de son niveau de responsabilisation.</i></p>
<p><b>"Pratiques partenariales"</b></p> <p><i>Les liens fonctionnels établis avec des partenaires dans le cadre de projets qui s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative, d'autres établissements scolaires, les collectivités territoriales, des associations et des entreprises.</i></p>	<p><b>Sentiment de réussite</b></p> <p><i>La perception qu'a une personne des attentes par rapport aux apprentissages, des buts d'apprentissage (maîtrise de compétences/performance), du sens des savoirs, des formes et des méthodes d'enseignement et d'évaluation, de la mise en valeur de son potentiel personnel.</i></p>

Sources :

[http://www.plen.fr/climat\\_scolaire/definitions.php](http://www.plen.fr/climat_scolaire/definitions.php)

## Les 3 axes du projet d'école

L'école a été inaugurée en janvier 2019. Le nouveau projet d'école a été proposé à l'IEN de circonscription pour la rentrée 2019/2020. Il s'articule autour de la problématique du climat scolaire avec trois axes principaux de travail :

- **Axe 1** : La coopération
- **Axe 2** : La stratégie d'équipe
- **Axe 3** : La qualité de vie à l'école

### Objectifs des axes :

- **La coopération** :
  - institutionnaliser une médiation pérenne par les pairs,
  - organiser la régulation et la gestion des conflits,
  - agir en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves ;
- **La stratégie d'équipe** :
  - améliorer l'attention portée à l'accueil, à l'accompagnement, à la mutualisation pluri-professionnelle, à la cohérence et la cohésion, à la parole d'acteurs, au bien être des personnels ;
- **La qualité de vie à l'école** :
  - améliorer l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien-être.

## Les horaires hebdomadaires de l'école

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la journée d'école se déroule comme suit :



### Rappels règlement intérieur de l'école (extraits) :

**Sécurité** : En élémentaire, les élèves peuvent sortir seuls à 11h30 et 16h30. La responsabilité de l'Education nationale s'arrête à ces horaires. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. Nous restons cependant très vigilants au moment des sorties.

**Absences** : Les parents sont tenus de prévenir l'école rapidement. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical sera demandé au retour de l'enfant à l'école.

**Santé et Hygiène** : L'enfant doit arriver propre à l'école, et tout parasite (poux, champignons, ...) doit être traité. Aucun médicament ne peut être administré à l'école, sauf dans le cadre d'une convention passée avec l'école (PAI). Un enfant malade ne peut pas être gardé à l'école. En cas de fièvre ou d'accident, les familles sont averties et expressément priées de venir chercher leur enfant. Il est interdit de laisser de la nourriture ou des boissons dans les sacs.

**Assurance** : Les enfants doivent être assurés en responsabilité civile et individuelle accident.

## Les contacts de l'école

**Ecole primaire des Bergères**  
29, rue du Moulin  
92800 Puteaux  
Tél. : 01 46 92 76 00 (accueil)  
Mél. : 0922842p@ac-versailles.fr  
Web : [blog.ac-versailles.fr/lesbergeres](http://blog.ac-versailles.fr/lesbergeres)

**Inspection de l'Education nationale**  
6, rue Charles Lorilleux  
92800 Puteaux  
Tél. : 01 30 83 45 19 (accueil)  
Mél. : 0922781y@ac-versailles.fr

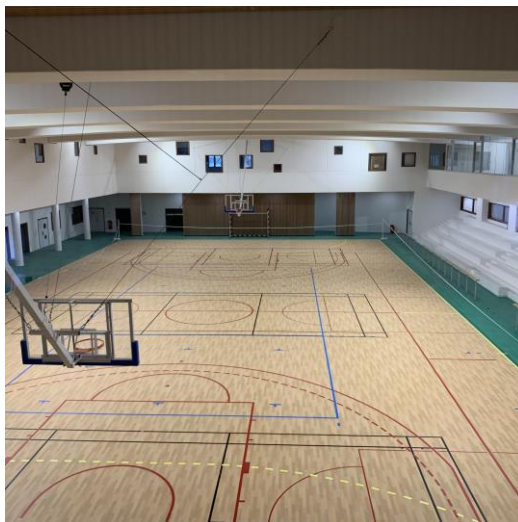
**Service enseignement  
Mairie de Puteaux**  
Tél. : 01 46 92 93 30

**Service Puteaux Famille**  
Tél. : 01 46 92 92 60  
Web : [puteaux.portail-familles.com](http://puteaux.portail-familles.com)

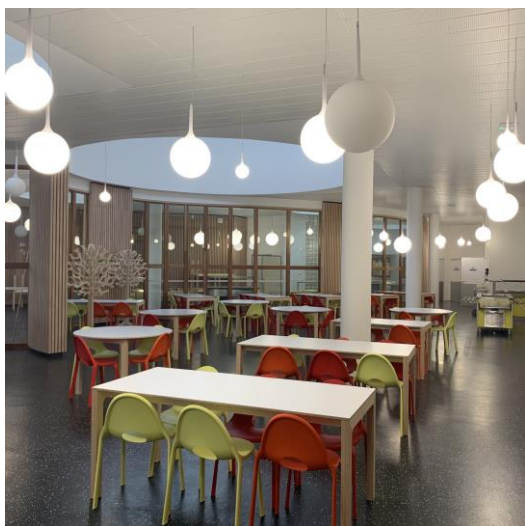
## Photos de quelques installations de l'école



Hall de l'école



Gymnase



Restaurant scolaire



Bibliothèque



Couloir des classe



Studio Web



## La rentrée 2020/2021 aux Bergères

### Quand et comment se déroulera la rentrée des CP ?

**Mardi 1er septembre 2020** : afin de prendre le temps d'accueillir nos nouveaux élèves dans les meilleures conditions, la rentrée des CP est prévue à **9h** (rentrée de toutes les autres classes à 8h20). Les familles pourront entrer dans le hall de l'école et rencontrer les enseignants. Il ne sera en revanche pas possible de monter dans les classes.

Organisation  
à confirmer  
en juin 2020

### Que prévoir pour mon enfant ?

- Des habits dans lesquels il sera à l'aise ;
- Son cartable (les cartables à roulettes sont déconseillés : très lourds et peu pratiques dans les escaliers) avec toutes les fournitures reçues par la mairie de Puteaux. Celles-ci seront stockées dans la classe dès la rentrée (sauf le matériel d'usage quotidien). Il est possible que l'enseignant de la classe vous demande de les compléter un peu. Prévoyez d'ores et déjà d'acheter plusieurs tubes de colle et des crayons à papier.
- S'il reste à l'étude, préparez-lui son goûter, ce n'est plus la mairie qui le fournit. Evitez les chips et les sucreries, préférez les fruits, les compotes, le pain, le chocolat...

### Comment préparer la rentrée ?

Rediscutez avec votre enfant de l'école, de ce qu'il va faire en classe, rassurez-le (vous viendrez le chercher pour le déjeuner ou à 16h30...), ne lui mentez pas.

### Pour une année réussie...

Dialoguez régulièrement avec l'enseignant de votre enfant, respectez les horaires de l'école, lisez et signez le cahier de liaison (cahier rouge), respectez le règlement intérieur de l'école, donnez un rythme régulier à votre enfant (coucher tôt, ...), signalez tout changement (numéro de téléphone, situation familiale...).

### Visite de l'école

Le protocole sanitaire actuel ne nous permet pas d'organiser une visite pour toutes les nouvelles familles en juin. Selon l'assouplissement du protocole, une visite pourra être organisée à la fin du mois d'août.

Une visite virtuelle est disponible sur le site de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/lesbergères/index.php/category/Photos-de-l-école>

